

sents, on remarquait : Jos. Normandin, Jules Huot, J. H. Lemieux, R. A. Lesage, B. Charbonneau, Arthur Gagnon, L. E. Beauchamp, F. X. Moisan, J. M. Marcotte, Z. Moisan, G. Labonté, P. Lafrance, O. Lemire, J. R. Paquin, L. Desjardins, J. B. Letendre, Pascal Gagnon et autres.

Les minutes de l'assemblée du mois de mars 1895, sont lues et adoptées.

Le président rappelle les services rendus par la société, tant au commerce de nouveautés qu'à tous les commerçants de la cité de Montréal, et cite en premier lieu, le commerce fait par les colporteurs sans licence, dont la ville est à peu près débarrassée, et le moyen pour y arriver a été de forcer la corporation de faire exécuter la loi passée en 1889. Il a été constaté que durant trois années la corporation a perdu plus de vingt mille piastres, en n'obligeant pas les colporteurs à payer le plein montant de leurs licences, et en ne surveillant pas les délinquants. La société s'est aussi occupé du détail fait par les marchands de gros. Quelques-uns de ces messieurs font le commerce dignement, mais un bon nombre ne sont, à proprement parler, que des magasins de détail, et comme ces maisons sont connues, il engage fortement les membres à leur retirer leur encouragement. Il a déjà été question d'afficher les noms de ces maisons dans les salles de la société; il espère que l'idée va être mise à exécution.

Une autre question à régler pour l'avenir est la suppression des magasins généraux dans la cité de Montréal. Un comité représentant tous les commerces qui se font à Montréal a été formé pour étudier le projet. Son travail est déjà avancé, et avant peu de semaines, il sera en mesure d'en faire part à une assemblée générale pour le faire approuver.

Le trésorier soumet le rapport financier, qui est reçu avec satisfaction et adopté à l'unanimité.

Advenant l'élection des officiers, M. Jos. Normandin est prié de présider. Sont élus : Président, Jos. Normandin ; 1er vice-président, Jules Huot ; 2e vice-président, O. Lemire ; secrétaire, J. M. Marcotte ; assistant, P. Lafrance ; trésorier, G. Labonté ; assistant, B. Charbonneau ; secrétaire correspondant, R. A. Lesage ; commissaire ordonnateur, J. H. Lemieux.

M. C. P. Chagnon, le président sortant de charge, remercie les membres du bureau de direction, pour l'aide qu'ils lui ont donnée durant l'année, et remet au nouveau président les insignes de la société.

La question de louer un local pour les réunions des membres est laissée au nouveau bureau de direction.

M. Arthur Gagnon concourt pleinement dans les remarques faites par le président au début de l'assemblée, et démontre que, si les marchands de Montréal veulent s'unir, ils rendront d'immenses services à toutes les classes de la société.

M. Chagnon rappelle la question des assurances et ne voit pas pourquoi les marchands ne font pas des efforts pour mener à bonne fin le mouvement qui est en marche, afin de conserver ici les sommes énormes qui nous sont enlevées chaque année par les compagnies étrangères.

M. Gagnon profite de l'occasion pour faire part à l'assemblée d'un mouve-

ment qui se fait à Toronto pour établir des assurances municipales. La société devrait étudier le projet et en faire part aux échevins.

Sur l'à propos que la Société devrait avoir un plus grand nombre de membres, M. F. X. Moisan, démontre que ce n'est pas encore le nombre, mais la qualité des membres qu'il faut apprécier, et il cite comme exemple, la Chambre de Commerce et le Board of Trade, où le travail se fait par une demi-douzaine d'hommes de bonne volonté, ce qui n'empêche pas que, ces corps délibérants, ont une influence marquée dans la conduite des affaires du pays. Parmi les questions qui ont originé dans la société des marchands, il cite la compagnie du Téléphone, qui, à son début, a éprouvé toutes les contradictions, et a eu à soutenir toutes les batailles que ses ennemis se sont imaginés de lui faire subir ; mais, grâce à Dieu, elle est sortie victorieuse, et elle marche, aujourd'hui de progrès en progrès. Les marchands ont montré de la bonne volonté pour mettre le téléphone dans leurs maisons d'affaires, elle leur demande maintenant de le prendre à leurs maisons privées.

Sur proposition de F. X. Moisan, secondé par L. E. Beauchamp, des remerciements sont offerts aux officiers sortant de charge, et la bienvenue est souhaitée aux nouveaux officiers, et la séance est levée.—(La Presse).

COMMISSION DU HAVRE

Le maître du havre a présenté hier, à l'assemblée des commissaires du havre son rapport concernant les demandes d'espaces sur les quais de la commission pour la prochaine saison.

Le rapport mensuel de l'ingénieur en chef a été lu et déposé sur la table pour l'information du public.

L'ingénieur en chef informe, par lettre, les commissaires qu'il est temps pour eux de retenir les services des officiers et de l'équipage des vaisseaux dragueurs.

Le rapport a été référé au comité des améliorations du port, qui devra agir en conséquence.

Le président du comité des pilotes de Montréal informe par lettre adressée de Deschambault, qu'une résolution a été adoptée à l'effet d'amender le service des pilotes. Ceux-ci ont résolu de servir à tour de rôle, durant la prochaine saison, au lieu de se lier, comme auparavant, par un engagement régulier et spécial. Les pilotes réunis en assemblée, le 12 courant, croient que cela donnera plus de satisfaction aux parties intéressées.

La lettre a été référée au comité des pilotes de la commission.

Demandes de remise à la retraite ont été faites par les pilotes V. Gagnon et Aïex. Gauthier.

Les soumissions pour approvisionnements de charbon et autres, au nombre de 28, ont été ouvertes et référées à l'ingénieur en chef qui en fera rapport.

Les préparatifs pour l'ouverture de la navigation sont déjà commencés et poussés avec activité. Tout indique que l'ouverture aura lieu plus tôt cette année que les années passées. Les premiers bateaux transatlantiques partent généralement vers le 15 avril d'Angleterre.

La date moyenne des premiers arrivages à Montréal est le 2 mai ; mais on croit généralement, dans le monde ma-

ritime, que les premiers steamers seront à Montréal une semaine plus tôt.

Le tableau suivant indique les diverses dates de l'ouverture de la navigation et les premiers arrivages de steamers transatlantiques, depuis les dix dernières années :

Année.	Ouverture de la navigation.	Premiers arrivages.
1886.....	Avril 30	Avril 30
1887.....	Mai 1	Mai 3
1888.....	Avril 29	Mai 4
1889.....	Avril 14	Avril 27
1890.....	Avril 14	Avril 30
1891.....	Avril 17	Avril 27
1892.....	Avril 13	Avril 23
1893.....	Avril 24	Mai 3
1894.....	Avril 12	Avril 27
1895.....	Avril 20	Avril 27

NOTES INDUSTRIELLES.

Rappelons un procédé bien simple et souvent signalé pour empêcher les plumes de s'oxyder. Il suffit de placer dans un récipient quelconque une éponge mouillée sur un morceau de carbonate de potasse. Quand on a fini d'écrire, on pique sa plume dans l'éponge, toujours pleine d'une dissolution alcaline, grâce à laquelle l'oxydation ne peut se produire. On fait bien d'essayer sa plume avant de la tremper dans l'encrier.

M. R. Nelson Royal examine, dans un article publié par *The Colliery Guardian* et partant un peu sujet à caution, la possibilité de la substitution du pétrole au charbon comme combustible industriel.

Après avoir rappelé les différents essais faits, notamment sur le Great Eastern Railway, il conclut que le seul pays où le pétrole est employé actuellement dans de bonnes conditions économiques est la Russie méridionale, où l'on utilise les résidus du pétrole connus sous le nom d'*astatki* ou *mazout*. La production de cette contrée est de 30 millions de barils de pétrole donnant de 3 à 4 millions de barils d'*astatki* pesant environ 500,000 tonnes et équivalant, comme puissance calorifique, à un million de tonnes de charbon. Cette production est actuellement suffisante pour le pays, mais partout ailleurs le prix élevé du pétrole est un obstacle à son emploi, à moins que des considérations d'ordre différent : volume, propriété, rapidité d'allumage et d'extinction du foyer, etc, viennent contrebalancer ce désavantage.

D'autre part, la production du pétrole est insignifiante, comparée à celle du charbon. En effet, les Etats-Unis ont donné, en 1894, 2,000 millions de gallons ; la Russie environ 1,200 millions de gallons ; la Gallicie et l'Autriche, 50 millions ; en y ajoutant la production des autres pays pour lesquels la statistique n'a pas été dressée d'une façon exacte, on peut évaluer à 5,000 millions de gallons la quantité de pétrole recueillie annuellement sur la surface du globe, soit environ 20 millions de tonnes, équivalant à 40 millions de tonnes de charbon, chiffre bien faible en regard de la production de charbon qui oscille entre 400 millions et 480 millions.

L'emploi du pétrole semble donc limité encore pour bien longtemps, et, sauf quelques exceptions assez rares, à l'éclairage, au chauffage domestique et à l'alimentation des moteurs à pétrole.